

ACTION URGENTE

UNE DÉTENUE PRIVÉE DES SOINS QUI LUI PERMETTRAIENT DE CONSERVER LA VUE

Une femme détenue au Kazakhstan, Inessa Karkhou, ne reçoit pas les soins médicaux nécessaires pour traiter son glaucome, une maladie qui détruit progressivement la vue. Si elle n'est pas soignée immédiatement, elle pourrait perdre la vue.



Inessa Karkhou, qui est comptable, purge actuellement une peine de huit ans d'emprisonnement pour fraude, prononcée en 2007. Elle a passé dix mois en détention provisoire à Astana, la capitale du Kazakhstan, et elle affirme que sa vue s'est détériorée à cette période. En février 2008, elle a été placée en résidence surveillée et examinée par un ophtalmologiste, qui a diagnostiqué un glaucome. Elle a subi une opération des yeux dans un centre de santé public le mois suivant. Cependant, selon sa mère, un juge l'a empêchée de retourner dans ce centre afin d'y recevoir des soins post-opératoires, et sa vue a continué à se détériorer. En juillet 2008, Inessa Karkhou a été renvoyée au centre de détention provisoire d'Astana. Sa mère affirme que le personnel de la prison ne lui a pas permis de bénéficier de soins adaptés et que seule sa famille lui fournissait des médicaments. Lorsque Inessa Karkhou a indiqué à ses proches qu'elle était en train de perdre la vue, ceux-ci ont demandé à un ophtalmologiste indépendant d'aller la voir. Les examens pratiqués par ce médecin ont confirmé qu'elle souffrait d'un glaucome et avait besoin de soins médicaux urgents pour conserver la vue. Cependant, les autorités pénitentiaires ont contesté les résultats de cette expertise médicale indépendante et ont affirmé qu'elle n'avait pas besoin de soins médicaux spécialisés. En juin 2009, Inessa Karkhou a été transférée à la prison d'Almaty, à quelque 1 000 kilomètres d'Astana. Il est maintenant difficile pour sa famille de lui rendre visite et de lui procurer des médicaments.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en kazakh, en russe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à faire en sorte qu'Inessa Karkhou puisse bénéficier immédiatement de tous les soins médicaux dont elle pourrait avoir besoin, y compris de soins chirurgicaux ;
- priez-les instamment de veiller à ce qu'elle soit transférée dans un hôpital public doté d'installations appropriées si aucun autre établissement de l'administration pénitentiaire ne peut répondre à ses besoins médicaux ;
- rappelez-leur que, en vertu des normes internationales, toute personne se trouvant en détention doit pouvoir bénéficier des soins médicaux requis par son état.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 17 NOVEMBRE 2009 À :

Veillez noter qu'il faut ajouter cinq heures à l'heure GMT pour obtenir l'heure locale. Les télécopieurs risquent d'être éteints en dehors des heures de bureau.

Ministre de la Justice :

Tusupbekov Rashid Toleutaevich
Levi bereg reki Ishim Orinbor ul. 8
Dom Ministerstv, 13 podezd,
010000 Astana
Kazakhstan
Fax : +7 7172 74 09 54
Courriel : news@minjust.kz
Formule d'appel : *Dear Minister, /*
Monsieur le Ministre,

Procureur général :

Mami Kairat Abdrazakovich
Seifullina ul. 37
10000 Astana
Kazakhstan
Fax : +7 7172 712579
Courriel : gp-rk@mail.online.kz
Formule d'appel : *Dear Prosecutor*
General, / Monsieur le Procureur
général,

Copies à :

Ministre des Affaires étrangères :
Kanat Bekmurzaevich Saudabaev
Levi bereg reki Ishim,
Kunaeva ul. 31
010000 Astana
Kazakhstan
Fax : +7 7172 72 05 16
Courriel : midrk@mid.kz

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Kazakhstan dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UNE DÉTENUE PRIVÉE DES SOINS QUI LUI PERMETTRAIENT DE CONSERVER LA VUE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Inessa Karkhou a été arrêtée par six policiers en civil le 17 avril 2007 à Astana. Selon sa mère, qui a assisté à la scène, les policiers ont jeté Inessa Karkhou à terre et lui ont cogné la tête contre le trottoir ; ils lui ont aussi asséné des coups de poing aux épaules et au cou. Ils ont également frappé sa mère lorsqu'elle est venue lui porter secours et l'ont blessée à l'épaule. Celle-ci a indiqué à Amnesty International que les policiers avaient menacé de s'en prendre à la fille d'Inessa Karkhou, qui est adolescente. À la suite de ces menaces, Inessa Karkhou a signé un document déclarant qu'elle avait résisté physiquement à l'arrestation et qu'elle n'avait aucun grief contre les policiers.

AU 268/09, EUR 57/003/2009, 6 octobre 2009

